



CENTRE
COMMUNAL
D'ACTION
SOCIALE

Communiqué du CCAS de Gonfreville l'Orcher Gestionnaire de l'EHPAD « Les Charmettes »

Suite à l'exploitation du rapport d'inspection de l'ARS

Que se passe-t-il exactement ?

Les EHPAD sont des établissements médicalisés pour personnes âgées dépendantes placés sous tutelle de l'Etat et du Département, il est normal et utile qu'ils soient contrôlés régulièrement.

L'Agence Régionale de Santé (« ARS », établissement public placé sous la responsabilité du Ministère de la Santé) a procédé à une **inspection approfondie de notre EHPAD le 14 mars dernier**. Comme l'indique le courrier de l'ARS et du Département ci-joint, cette inspection a été conduite « *dans le cadre du programme régional d'inspection contrôle 2024* ». Cette inspection qui a donné lieu à un rapport définitif reçu fin août n'est donc ni récente, ni réalisée à la demande de familles.

Notre établissement, comme tous les EHPAD publics du pays, est confronté à de réelles difficultés, qui se sont accrues avec la crise de notre système de santé :

- Perte d'attractivité des métiers qui s'est accélérée depuis la crise Covid ;
- Difficultés à recruter, candidatures expérimentées en tension dans le secteur médico-social. Conséquence par exemple : des tâches dévolues à des Aides soignantes doivent être réalisées par des Auxiliaires de Vie Sociale (AVS) ;
- Turn over des équipes / difficultés à obtenir une stabilité des équipes et de la Direction ;
- L'hôpital ne peut plus accueillir tous les résidents qui nécessiteraient une hospitalisation, or l'EHPAD n'est pas adapté, passé un certain niveau de pathologie.

Il n'est donc pas étonnant que l'inspection de l'ARS confirme certaines fragilités de notre établissement ; il en est de même des inspections menées par l'ARS dans les autres EHPAD.

Le rapport d'inspection a souligné les points forts de l'établissement (« *Établissement à fort potentiel ; Accompagnement du gestionnaire ; Personnel investi* » ; moyens budgétaires importants apportés par la collectivité), pointé des « *risques saillants susceptibles de compromettre la santé et la sécurité des résidents* », et a constaté « *des dysfonctionnements majeurs porteurs de risques réels et imminents pour la santé, la sécurité, le bien-être et les droits des personnes accueillies* ».

Il a par conséquent exigé du gestionnaire une série de mesures à prendre.

Certaines immédiatement au titre de l'urgence, d'autres sous des délais de réalisation fixés par l'ARS et qui s'étendent sur une année.

Les actions urgentes ont évidemment été engagées immédiatement, sans attendre le rapport définitif communiqué fin août.

Dès le 15 mars, lendemain de l'inspection, et alors que le CCAS ne disposait que d'indications verbales, les premières mesures correctives étaient engagées pour répondre aux points d'alerte les plus urgents.

Nous avons reçu le rapport définitif de l'inspection réalisée par l'ARS, le 20 août. Il résume ce qui a été mis en place depuis le mois de mars, et confirme « la levée des injonctions immédiates ». Le rapport retient les mesures correctives sur lesquelles nous nous sommes engagés et qui sont à présent effectives.

Conformément à la procédure en vigueur, toutes injonctions immédiates levées depuis ont été présentées devant le Conseil de Vie Sociale de notre EHPAD (CVS) le jeudi 26 septembre.

Le CCAS, gestionnaire de l'EHPAD, a ainsi agi avec réactivité et diligence pour répondre aux difficultés identifiées par l'ARS, sans attendre le rapport définitif ni la réunion du CVS (Conseil de Vie Sociale de l'établissement : instance obligatoire qui associe les usagers au fonctionnement de l'établissement).

Cependant, certaines personnes non-membres du CVS, ont fait le choix d'instrumentaliser le rapport de l'ARS en saisissant les médias et en ignorant volontairement tout ce qui a été entrepris depuis le mois de mars.

Ainsi ce qui est retranscrit dans les articles ce week-end se base sur quelques éléments du rapport datant du mois de mars (cf. note de bas de page du document utilisé : « ARS Normandie - Département de Seine-Maritime - Rapport d'inspection – N° 2024_NOR_00026- EHPAD Les Charmettes à Gonfreville-l'Orcher - 14/03/2024 »), **et non sur la réalité actuelle de l'établissement, en y mêlant des accusations calomnieuses et fallacieuses ou des interprétations personnelles.**

Les injonctions immédiates de l'ARS étant levées, affirmer comme nous le lisons dans les articles, que l'établissement continuerait de mettre en danger les résidents ou comme cité « *Voilà ! Aucune volonté de changement !* » est tout simplement faux. Il suffit de lire le courrier reçu de l'ARS et du Département pour s'en assurer (cf. le courrier ci-joint).

Le sérieux et l'efficacité des mesures prises par le CCAS explique que, malgré les points d'alarme identifiés en mars, l'ARS n'a pris aucune mesure contraignante telle que la fermeture administrative ou la nomination d'un administrateur par l'ARS et le Département, comme ce fut le cas dans d'autres EHPAD et pas des moindres.

L'ARS, responsable de la qualité des soins par délégation du Ministère de la Santé, a fait le choix de maintenir notre EHPAD en fonctionnement. Les accusations portées contre notre établissement sont de fait démenties par l'ARS.

L'efficacité et le sérieux des premières mesures correctives apportées depuis mars n'ont évidemment pas résolu toutes les difficultés que nous rencontrons pour offrir un accueil de qualité espéré tant par le CCAS que par les résidents et leurs familles.

Nous avons toujours été conscients des difficultés précédemment énoncées, et nous travaillons comme tous les EHPAD s'inscrivant dans des démarches d'amélioration constante de la qualité.

Nous restons confrontés aux difficultés de recrutement et de stabilité des équipes pour assurer tous les protocoles demandés, puisqu'ils résultent d'un contexte national parfaitement connu qui pose globalement la question de la prise en charge de la dépendance, et de l'insuffisance des ressources humaines que les EHPAD doivent mobiliser pour assumer leurs missions.

Raison pour laquelle nous avons demandé et obtenu l'aide de l'ARS (comme indiqué dans son courrier commun avec le Département).

Nous ne sommes pas ORPEA !!

Dans l'exploitation faite du rapport de l'ARS, le parallèle est énoncé avec le scandale ORPEA.

L'EHPAD « Les Charmettes » est né de la volonté forte de la Ville et du CCAS d'une commune de 9.000 habitants, de proposer une solution d'accueil en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, en proximité et sans barrière de ressources pour y résider.

Nous y consacrons de l'énergie et des moyens.

Ainsi, nous couvrons chaque année le déficit sans rogner ces moyens, ce que note d'ailleurs l'ARS. Il y a plus de ressources mobilisées ici qu'en moyenne ailleurs, par la volonté de la collectivité, mais encore faut-il que les postes soient tous pourvus et les équipes stabilisées.

- 52 agents pour 74 résidents à Gonfreville
- 46 agents pour 74 résidents moyenne nationale

Les dépenses nettes portées seules par le CCAS en plus de celles prises en charge par l'État et le Département se sont accrues de 104% en 3 ans, sous l'effet notamment des missions d'intérim auxquels nous devons recourir pour palier au mieux les difficultés de recrutement, y compris dans la Direction de l'EHPAD.

La démarche du CCAS et la situation de notre EHPAD n'est en rien comparable aux choix d'ORPEA, groupe privé à but lucratif ayant mis en place une logique de profit conduisant à des décisions contraires aux intérêts des personnes accueillies.

Dans ces conditions, lire dans les articles le parallèle qui est fait entre la situation de notre EHPAD, dont les membres du Conseil d'administration sont des bénévoles, et le scandale ORPEA est particulièrement déplacé !

Pourquoi cette campagne hostile ?

La teneur du rapport de l'ARS a fait l'objet d'une exploitation médiatisée à l'initiative de certaines familles, et nous l'apprenons à la lecture de la presse, de membres et anciens membres du personnel de l'établissement. Nous y apprenons également que des plaintes auraient été déposées.

Les propos choquants, prêtés dans ces articles à des membres du personnel, ou à d'anciens membres du personnel, ne correspondent en rien à la réalité de la vie quotidienne à l'EHPAD, ni aux efforts permanents des équipes pour assurer les meilleurs soins possibles dans le contexte d'un système de santé très dégradé.

Depuis 2020, nous sommes la cible d'une « cabale » engagée par une parente d'une ancienne résidente, qui s'est illustrée par une mise en cause infondée de certains agents et un harcèlement caractérisé. Elle a été condamnée lourdement par le tribunal, mais a fait appel du jugement.

Nous savons qu'elle cherche depuis à fédérer d'autres familles et anciennes familles qui, **à tort ou à raison**, ont des griefs contre l'établissement.

Nous rappelons également que la crise du système de santé nous oblige à maintenir à l'EHPAD des résidents devenus des patients, dont les pathologies exigeraient leur transfert à l'hôpital. Au regard de la tension en vigueur dans les hôpitaux, le transfert de ces patients est rarement possible. La défaillance hospitalière reporte ainsi sur les EHPAD la responsabilité de personnes dont l'état de santé est pourtant trop dégradé pour y demeurer.

Par ailleurs, quelques agents et cadres de l'établissement ont quitté leurs fonctions au cours de ces dernières années, suite à des manquements ou des postures professionnelles inappropriées, constatées. Mais aussi à des situations d'épuisement professionnel.

A la lecture de la presse, nous sommes visiblement confrontés à des règlements de compte avec des personnes qui disposent de relais dans l'établissement.

En revanche, nous recevons régulièrement des remerciements adressés en particulier à nos agents pour leur dévouement, leur professionnalisme et leur humanité. Mais c'est vrai, elles ne sont pas transmises à la presse... Nous recevons aussi des questionnements, des remarques, des mécontentements.

Résultat, **cette présente campagne qui fait suite à d'autres manœuvres de déstabilisation est clairement de nature à jeter le discrédit sur l'établissement, et ne fait que renforcer les difficultés de recrutement rencontrées. Elle risque d'altérer la confiance que les résidents et les familles peuvent avoir envers l'établissement, ce qui à la lecture des articles provoque nécessairement cette réaction.**

Aussi nous sommes en droit de nous interroger : que cherchent nos détracteurs ? Puisque leur démarche et propos viennent justement augmenter les difficultés dont ils dénoncent les effets !

Soutien réaffirmé envers le personnel de notre EHPAD

Cette campagne affecte profondément les bénévoles du CCAS, et bien entendu nombre d'agents en poste, comme ils nous l'expriment avec désarroi, avec colère aussi, depuis samedi.

Les quatre organisations syndicales présentes dans la collectivité ont exprimé leur soutien et leur solidarité, face à ce qu'ils considèrent comme une attaque du service public et des professionnels oeuvrant au quotidien dans l'établissement, ainsi qu'aux élus du CCAS.

L'incroyable qualité de travail et l'engagement, l'humanité dont font preuve les agents pour compenser les difficultés, en étant aux côtés des résidents et des familles ne méritent pas un tel opprobre.

Nous pensons aussi aux familles qui nous font confiance et qui se retrouvent ainsi confrontées avec violence à des accusations de possible maltraitance de leurs proches.

Nombre d'entre-elles nous font part depuis samedi de leur soutien et de leur incompréhension. Elles oscillent entre le sentiment d'injustice et la colère face aux mensonges rapportés.

Mais d'autres nous appellent inquiètes et même effarées. Nous leur répondons immédiatement et les réuniront cette semaine, ainsi que le CVS (Conseil de Vie Sociale de l'EHPAD).

Pourquoi le journal qui a réalisé ces articles s'est-il contenté de recueillir des témoignages visiblement organisés, concertés et sollicités par nos détracteurs, sans chercher à rencontrer les nombreuses familles qui sont satisfaites de l'accueil de leur proche ?

En conséquence de quoi :

- Dans la continuité du dialogue régulier que nous entretenons avec eux, nous sommes en lien étroit avec l'ARS et le Département pour poursuivre la démarche d'amélioration constante de l'accueil dans notre EHPAD.
- Concernant les difficultés de recrutement et de stabilité des équipes auxquelles nous continuons d'être confrontées, au-delà des mesures correctives qui ont été réalisées ou qui sont en cours de mise en place, nous saisissons l'ARS, le Département et le Sous-Préfet pour la tenue d'une table ronde dans les meilleurs délais.
- Dans un souci de pouvoir répondre au plus vite aux plaintes annoncées dans la presse, nous demandons audience à Monsieur le Procureur de la République dans les meilleurs délais afin de répondre à ses éventuelles questions, et d'attester ainsi de notre volonté de ne jamais nous soustraire à nos responsabilités.
- Nous nous réservons le droit d'engager de nouvelles poursuites face aux accusations dont nos personnels et notre établissement sont la cible.
- Plus que jamais, nous réitérons haut et fort notre soutien aux cadres et aux agents de l'établissement, tout en veillant à ce que chacun reste pleinement mobilisé.
- Nous réaffirmons notre soutien à notre Directrice du CCAS, jetée en pâture par nos détracteurs, et qui a fait preuve dans ses fonctions d'un engagement sans faille, même si visiblement son professionnalisme en a dérangé certains.

Nous rappelons à toutes fins utiles, qu'elle quitte la collectivité, au 10 novembre, sans lien avec cette inspection, puisqu'elle prend de nouvelles fonctions dans une autre administration publique plus importante, dans un autre secteur médico-social, par voie de mutation. Ce qui s'appelle une continuité de parcours professionnel.

- Nous invitons toutes les familles, dans ce contexte troublé, à garder confiance dans notre établissement et ses personnels. Nous les assurons de toute notre compréhension et de notre disponibilité.
- Nous réaffirmons la nécessité que la Nation se dote enfin d'une loi Grand-Age permettant notamment de résoudre la crise des EHPAD, mais aussi de rétablir l'accueil et la prise en charge de chaque personne âgée au bon niveau, en fonction de la réalité de son état de santé.
- Nous demandons aux tutelles de nouvelles mesures fortes à l'égard des professionnels médico-sociaux, secteur aujourd'hui en tension et en perte d'attractivité.

- **Et nous leur demandons qu'elles financent nos établissements comme il se doit, et en particulier ceux qui comme le nôtre sont adossés aux communes qui éprouvent des difficultés réelles au regard de leur propre situation, pour continuer d'augmenter leur participation.**

L'incompréhension, la colère, certains propos aigris ou haineux qui s'expriment, viennent accroître nos difficultés, il est grand temps que chacun en prenne conscience.

Dans cette adversité, nous tiendrons bon et maintiendrons notre engagement humain et financier sans faille. Dans l'intérêt des résidents, des familles, des agents et du service public de proximité.

Gonfreville l'Orcher, le 30 septembre 2024 à 12h30